

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### SCHELCHER PRINCE NS FAMILLE

(Code ISIN : FR0013065281)

Cet OPCVM est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

#### Objectifs et politique d'investissement

Cet OPCVM de classification « Obligations et autres titres de créances internationaux » a pour objectif de réaliser, une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence l'Eonia capitalisé + 2%, via la gestion d'un portefeuille d'obligations principalement libellées en euro. La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans.

L'indice Eonia (OIS EONIA Index) représente le taux de référence pour les transactions au jour le jour effectuées sur le marché interbancaire dans la zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et publié par la Fédération Bancaire Européenne.

La stratégie de l'OPCVM consiste à investir de façon discrétionnaire et en fonction des prévisions micro et macro-économiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes financiers, dans les différents compartiments du marché obligataire (obligations d'Etat, obligations corporate, obligations financières seniors ou subordonnées, obligations convertibles, obligations indexées sur l'inflation, obligations à caractère spéculatif...), via des titres vifs ou par le biais d'investissement en OPCVM ou FIA (jusqu'à 100 % de l'actif net).

L'OPCVM sera investi jusqu'à 100% de l'actif net en obligations et titres de créances négociables émis tant par des émetteurs publics que privés, principalement libellés en euros, les actifs non libellés en euro pouvant représenter maximum 20% de l'actif net (risque de change maximum : 20 % de l'actif net).

Au titre de la diversification:

- l'OPCVM pourra détenir jusqu'à 40% d'obligations convertibles, et 10% maximum d'obligations convertibles contingentes échangeables ou indexées ; L'exposition globale du portefeuille aux marchés actions (via les titres vifs, les OPC, les obligations convertibles et les IFT) est limitée à 10% de son actif net.
- l'OPCVM pourra s'exposer aux marchés émergents dans la limite de 20% de son actif net
- l'OPCVM pourra investir dans des titres ou émetteurs dont la notation est inférieure à BBB- (dit « titres spéculatifs ou à haut rendement ») par des agences de notation (Standard & Poor's ou Moody's ou Fitch), ou jugés équivalents selon l'analyse de la société de gestion jusqu'à 25% de l'Actif net de l'OPCVM.
- Les titres et émetteurs non notés par les agences de notation (Standard & Poor's ou Moody's ou Fitch) pourront représenter jusqu'à 25% de l'actif net. La société de gestion procèdera toutefois, à une notation interne des titres et émetteurs.

En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde également sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés.

La sensibilité du FCP au risque de taux sera gérée dans une fourchette de -1 à +3.

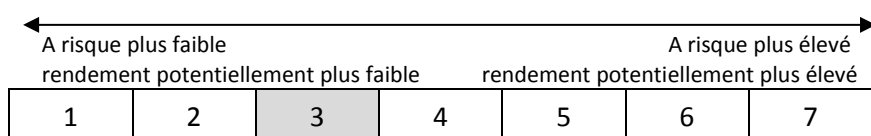
L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés jusqu'à une fois l'actif net. L'OPCVM pourra donc être exposé à 200% de son actif net via les instruments dérivés. Le gérant interviendra sur les risques actions, de taux, de crédit et de change à titre de couverture ou d'exposition.

L'OPCVM capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans.

#### Profil de risque et de rendement



Cette évaluation du profil de risque et de rendement se base sur les données historiques en matière de volatilité de l'OPCVM (depuis sa création) complétées sur la période de référence (5 ans) par celles d'un indicateur proche (volatilité inférieure à 5%). Cet OPCVM est classé dans la catégorie de risque 3 du fait de son exposition aux marchés obligataires avec une sensibilité comprise entre -1 et +3.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associé à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

## Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur qui conduirait à une baisse de la valeur liquidative. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante (titres spéculatifs ou haut rendement) accentue le risque de crédit. L'exposition au risque de crédit via l'utilisation de dérivés est limitée à 10% de l'actif net.
- **Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis l'OPCVM.

### Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	3% maximum
Frais de sortie :	Néant, sauf en cas de rachat d'un porteur supérieur à 10% de l'actif net auquel cas 1% maximum de commission sera appliquée à ce porteur.
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1.41%**
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% TTC l'an de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indice EONIA capitalisé+2%

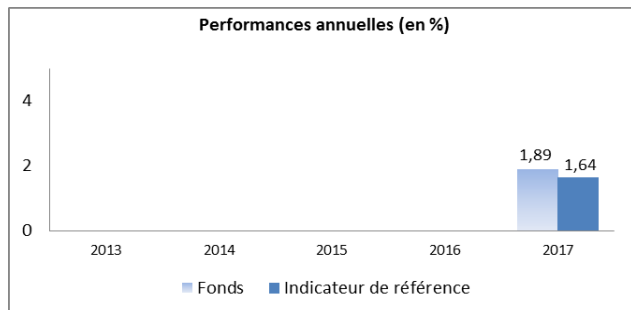
\*\* : Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice clos le 29/03/2018 et peut varier d'un exercice à l'autre. Aucune commission de performance n'a été prélevée au titre de l'exercice clos le 29/03/2018.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.spgestion.fr](http://www.spgestion.fr).

### Performances passées



Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures. Les performances passées ne constituent pas un engagement sur les performances futures.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis. Celle de l'indicateur de référence est capitalisée.

Les performances passées sont évaluées en Euro. Les frais courants prélevés et la commission de performance sont inclus dans le calcul des performances passées.

L'OPCVM a été créé le 08/02/2016.

### Informations pratiques

**Dépositaire** : CACEIS Bank

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM** (prospectus /rapport annuel/document semestriel) : Sur simple demande écrite auprès de NS CONSEILS Patrimoine & Finance – 15 rue Saint Pierre – 27000 Evreux ou sur le site [www.nsconseils.fr](http://www.nsconseils.fr).

La valeur liquidative est publiée dans les locaux de la société de gestion. Elle est disponible sur simple demande auprès de NS CONSEILS Patrimoine & Finance – 15, rue Saint Pierre – 27000 Evreux ou sur le site [www.nsconseils.fr](http://www.nsconseils.fr).

**Fiscalité** : L'OPCVM peut servir de support à des contrats d'assurance-vie libellés en unités de comptes. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé de se renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La politique de rémunération de la société de gestion pourra être consultée sur le site [www.spgestion.fr](http://www.spgestion.fr).

La responsabilité de SCHELCHER PRINCE GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

SCHELCHER PRINCE GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17 juillet 2018 pour l'OPCVM SCHELCHER PRINCE NS FAMILLE.